



Catégorie de la mesure **FORMATION**

Fonction(s) de la mesure **Soutenir le projet individuel d'insertion**

**F**

Langue de la mesure

Couverture LAA

**Renforcer les compétences parentales et soutenir le développement préscolaire**

Nom de la mesure **Programme de soutien à la formation (PSF 1 et 2)**

Organisateur **JeunesParents**

Description de l'activité  
1. Accompagnement des parents sans formation sous forme d'entretiens motivationnels avec feuille d'objectifs dans le but de mettre en place le projet de formation. Préparer moralement le public-cible à allier la formation, les exigences parentales et avoir la confiance en soi nécessaire pour relever ce défi.  
2. Accompagnement des parents en cours de formation sous forme d'entretiens motivationnels avec grille d'objectifs dans le but d'allier formation et parentalité, prévention des risques de décrochage et aide à l'organisation.  
3. Accompagnement des parents vers un premier emploi (orientation, préparation du dossier de candidature, organisation familiale, etc.) jusqu'à la fin du temps d'essai.

Profil des bénéficiaires  
Les parents adolescents et jeunes adultes ont un profil spécifique (risque d'isolement, risque plus élevé de décrochage, besoin davantage de soutien pour l'organisation) nécessitant une prise en charge sur mesure.  
- personne ayant eu un enfant avant 25 ans et n'ayant pas achevé de formation  
- futurs parents, de moins de 25 ans, sans diplôme (mesure pouvant débuter avant la naissance, adaptée au processus de grossesse et d'accueil d'enfant)

Objectifs à atteindre  
1. Entrer en formation en ayant réglé l'organisation familiale et celle de la formation ainsi que les aspects administratifs. Mobiliser un maximum de ressources pour rendre la formation possible.  
2. Terminer la formation en gardant en vue l'organisation familiale, la formation et les aspects administratifs, sans s'épuiser. Mobiliser un maximum de ressources pour atteindre l'obtention du diplôme.  
3. Débuter une première activité professionnelle après la formation en ayant réglé l'organisation familiale et les aspects administratifs liés à la prise de fonction. Mobiliser un maximum de ressources pour s'engager de manière durable dans le poste.

Conditions de participation  
1. Faire partie du public cible et ne pas avoir terminé de formation ou avoir l'accord du service social pour entamer une nouvelle formation.  
2. Faire partie du public cible et être en cours de formation.  
Participer à un entretien d'évaluation (bilan initial) si c'est la première MIS JeunesParents.

Moyens et méthodes  
Entretiens motivationnels réguliers (minimum un entretien par mois) avec objectifs à atteindre assurant un suivi personnalisé. Par ailleurs, les professionnels sont disponibles entre les entretiens si un nouvel événement nécessite une intervention supplémentaire. JeunesParents mobilise aussi ses compétences spécifiques dans les domaines de la jeunesse, de la formation et de la parentalité.

Capacité d'accueil  
Accompagnement individuel

Frais d'organisateur  
200 CHF

Durée  
6 mois renouvelables

Dates  
à définir

Fréquence  
1x à 4x par mois, selon la situation

Horaire  
à définir

Taux d'activité  
-

District  
Broye, Glâne, Gruyère, Lac, Sarine, Singine, Veveyse

Adresse  
p.a. CIS, Rte des Daillettes 1, 1700 Fribourg

Localité  
1700 Fribourg

Coordonnées de l'organisateur  
**JeunesParents**



Catégorie de la mesure FORMATION

Fonction(s) de la mesure **Soutenir le projet individuel d'insertion**

**F**

Langue de la mesure

Couverture LAA

**Renforcer les compétences parentales et soutenir le développement préscolaire**

Responsable de la mesure Anne Schrago, [contact@jeunesparents.ch](mailto:contact@jeunesparents.ch)

Téléphone 077 474 73 37 Adresse p.a. CIS, Rte des Daillettes 1

Fax No postal / Localité 1700 Fribourg

E-Mail [contact@jeunesparents.ch](mailto:contact@jeunesparents.ch) Site Web [www.jeunesparents.ch](http://www.jeunesparents.ch)

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme La mission de JeunesParents est de soutenir les jeunes parents et les futurs jeunes parents à vivre et à concilier leur parentalité, leur jeunesse et leur formation. Nous les encourageons et les accompagnons à rester acteurs de leur propre vie de manière autonome et responsable afin de favoriser leur intégration et d'éviter le risque de précarité et d'isolement. Pour atteindre notre mission, nous mobilisons les ressources nécessaires au sein du réseau professionnel et de bénévoles.

Responsable de l'organisation Anne Schrago

Remarques Les situations peuvent faire l'objet de 1 à 4 interventions par mois, à raison de 2h par intervention. Une intervention comprend environ une heure d'entretien ainsi que le suivi et les démarches administratives. A définir d'entente avec le mandant. Les bénéficiaires peuvent suivre cette mesure sans disposer de moyen de garde d'enfant. La mesure peut être activée conjointement à une autre mesure comme "Avenir FormationPro". Dans ce cas, JeunesParents s'occupe alors essentiellement d'accompagner dans l'organisation familiale et la gestion des priorités.